



LE NICKEL-SLN

GROUPE ERAMET



SERVICE DE LA GESTION DES
ACTES D'URBANISME
LOTISSEMENTS ET DIVISIONS

Du : 1 JUIL. 2014

Arrêté n° 2014 / 681

ATTESTATION DE PLEINE PROPRIETE

Je soussignée, Madame Anne-Marie HARBULOT-BLANDEL, Fondée de pouvoirs de la Société LE NICKEL-SLN, SA au capital de 2.107.368.000 XPF, immatriculée au RCS de NOUMEA sous le n° B 05054, dont le siège social est à NOUMEA, 2, rue Desjardins, BP E 5, 98848 NOUMEA CEDEX,

Certifie que la partie du Lot SN du lot SANS NUMERO de la section DONIAMBO pour 14ha32a16ca et la partie du lot n°10134 du lot de 10000 de la section DONIAMBO pour 06a21ca, sont la propriété pleine et entière de la SOCIETE LE NICKEL-SLN et ne sont grevées d'aucune hypothèque.

Fait à NOUMEA, le 27 Mars 2014

Anne-Marie HARBULOT-BLANDEL

SOCIETE LE NICKEL-SLN

SA au capital de 2 107 368 000 XPF
2, rue Desjardins
BP E5 - 98848 Nouméa Cedex

28 MAR

